



entreprise dans lotissement

Par **artmur**, le **02/09/2009** à **09:43**

Installation d'une société dans une maison à côté de la mienne.
(environ 15 personnes).

J'ai tous les jours sauf 3 à 4 voitures devant ma maison mais de l'autre côté de la route et environ 4 à 5 voitures dans son jardin à côté.

Ils téléphonent très très souvent dehors.

Bref la vie d'une entreprise normale sauf qu'ils sont en lotissement.

Je voudrais savoir si une entreprise qui s'installe dans un lotissement a des obligations. Du coup ils n'ont pas de parking et nous un parking en face de nos fenêtres.

Quels sont nos droits? dois je voir avec la mairie pour trouver un autre parking à ces voitures.